

M. Carrick: Il se peut que l'opposition n'ait pas connu avant aujourd'hui l'opinion précise de la majorité de la Chambre sur cette question. Je pense qu'elle avait une idée que la majorité appuyait le bill. Elle sait maintenant avec certitude, d'après le résultat de la mise aux voix de cet après-midi, que la majorité appuie le bill. Voici ce que je veux apprendre de l'honorable député. N'est-il pas vrai que l'obstruction pratiquée par l'opposition, si cette dernière y persiste, n'est rien de plus qu'une tentative de la part de la minorité de la Chambre à contraindre la majorité par le recours à... (Rires) Ma question est raisonnable. Si la Chambre s'y oppose, je ne continuerai pas. Je demandais donc à l'honorable député, si cette obstruction se poursuit...

M. Hees: Règlement.

M. Gauthier (Portneuf): Il pose une question.

M. Carrick: Je vais essayer une fois de plus.

M. l'Orateur suppléant (M. Applewhaite): Je signale à la Chambre que le député de Trinity a demandé et obtenu la permission de poser une question. Si la question n'est pas contraire au Règlement et si le représentant d'Eglinton ne s'y oppose pas, il faut permettre au député de la poser.

M. Carrick: C'est sérieusement que je pose cette question. La prolongation de ce débat obstructionniste ne constitue-t-elle pas, au fond, une tentative de la part d'une minorité à la Chambre en vue de contraindre la majorité par l'abandon de la persuasion, méthode parlementaire habituelle, en faveur d'une épreuve de force reposant sur l'épuisement physique?

M. Fleming: Je répondrai volontiers à la question de mon honorable ami. Elle est plutôt longue. Il aurait été préférable qu'il prononce un discours à ce sujet mais, comme j'ai beaucoup de respect pour lui, je répondrai volontiers à sa question.

Une voix: La réponse sera-t-elle longue?

M. Fleming: La question l'était. Je n'ai pas l'intention d'abréger ma réponse, si les députés n'y voient pas d'inconvénient. Premièrement, je n'aime pas qu'on parle d'obstruction. (Exclamations) Je le nie. Peu importe ce qu'en disent les députés ministériels, dans leur impatience. Il ne s'agit pas d'obstruction pour retarder les travaux de la Chambre. J'ai dit très clairement que nous n'aimons pas plus que les autres à rester ici par cette température chaude et incommodante. Mais nous sommes ici pour poursuivre les débats conformément au Rè-

glement, comme nous l'avons fait jusqu'ici. Nous n'avons pas enfreint le Règlement de la Chambre. Nous l'avons strictement respecté; nous avons exposé notre thèse aussi énergiquement que nous le pouvions.

Si les déclarations qu'ont formulées cet après-midi le ministre de la Production de défense et le ministre des Finances comportent quelque concession, nos efforts prolongés auront abouti à des résultats. Pas une minute de nos discours et pas un mot de la part des membres de la loyale opposition de Sa Majesté n'aura été perdu si le Gouvernement en vient à céder véritablement sur les points essentiels, comme il l'a presque donné à entendre, bien qu'un peu vaguement et de manière un peu équivoque, dans ses déclarations de cet après-midi.

Je termine ma réponse à l'honorable député en lui disant que si les déclarations qu'ont formulées ces deux ministres aujourd'hui signifient quelque chose, chaque minute du temps consacré par l'opposition officielle à ce débat se trouve motivée et justifiée.

M. Roland Michener (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, la motion dont nous sommes présentement saisis porte "que la question soit maintenant mise aux voix", ce qui, comme l'a si complètement et si lucidement expliqué le préopinant, a pour effet de mettre fin, au bout d'un certain temps, au débat en vue de la deuxième lecture. Il ne fait aucun doute qu'une telle motion limite le débat précédent la deuxième lecture du projet de loi. Cela ne peut être nié. Peu importe ce que les soutiens du Gouvernement pensent de l'opportunité de la motion, ils ne peuvent nier qu'elle limite le débat.

Ainsi qu'on l'a si bien dit, nous n'avons pas poursuivi ce débat à seule fin de rester ici ou d'obliger le Gouvernement à rester ici. Il s'est poursuivi, depuis le 7 juin, sur une période de neuf ou dix jours, la plupart très chauds. Tout observateur impartial y aura vu un débat remarquable. Je ne m'attends pas que les vis-à-vis partagent mon avis, mais nombreux sont ceux qui m'ont dit que le débat avait été utile et qu'ils avaient admiré l'énergie avec laquelle l'opposition avait défendu une cause qui mérite, estiment-ils, qu'on la défende. Tout député impartial reconnaîtra que c'est bien ainsi que l'opposition a poursuivi le débat.

Nous ne tenons pas plus que d'autres à prolonger la discussion. Notre seul but est d'amener le Gouvernement à modifier sa décision. Je le demande, quelle attitude peut adopter le Gouvernement en la matière? Il peut nous dire s'il y a lieu que je poursuive mes remarques ou si d'autres députés devraient continuer à parler sur cette question. Quelles attitudes le Gouvernement peut-il